

**CAHIERS DE RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES  
DE L'ANTBA/SIL BURKINA FASO**

**Numéro 1**

**LE SACRIFICE CHEZ LES NUNA**

Par

**Corneille Abou KADIO**

Novembre 2005

**ANTBA  
01 B.P. 6126 OUAGADOUGOU 01  
BURKINA FASO**

**Copyright (ANTBA, SIL).** Photocopie ou copie électronique permise pour raisons de recherches.

Le Cahier de Recherches anthropologiques de la SIL ou de l'ANTBA est un outil qui sert à mettre à la disposition de la communauté anthropologique les recherches anthropologiques entreprises par le personnel de la SIL ou de l'ANTBA, ainsi que par leurs amis et partenaires au Burkina Faso.

Sur demande, à la bibliothèque de la SIL Burkina ([library\\_BFB@sil.org](mailto:library_BFB@sil.org)), un document pourra être photocopié ou envoyé par fichier électronique à toute personne qui le désire.

## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

### *Avant-propos*

Ce document est une œuvre ethnologique basée sur la description du sacrifice chez les nuna. Cette description n'est cependant pas comparative, mais plutôt linéaire en vue de dégager les principales caractéristiques du sacrifice dans ce patrimoine précis. Une telle description aidera beaucoup pour la traduction en nuni des notions sacrificielles de l'Ancien Testament, notamment dans le livre de Lévitique.

### *Remerciements*

Je suis très reconnaissant à tous les anciens du patrimoine nuni qui n'ont ménagé aucun effort pour me recevoir et de répondre à toutes mes questions. Je suis particulièrement reconnaissant au vieux Benjamin Bapion Nébié avec qui j'ai passé beaucoup plus de temps et qui m'a révélé beaucoup de choses qui paraîtraient très sacrées pour un adepte de la religion traditionnelle africaine.

Mes remerciements vont à Monsieur Hannes Wiesmann et à Madame Lydia Krafft anthropologues à la SIL/Burkina, qui ont lu la première ébauche de cet article et ont scrupuleusement formulé des remarques et suggestions pertinentes. Leurs remarques et suggestions m'ont servi de guide et m'ont permis d'améliorer la qualité anthropologique de l'article. Je suis particulièrement reconnaissant à Madame Lydia Krafft qui même à distance, a accepté superviser la rédaction de l'article jusqu'à la fin. Leurs conseils ont été d'un apport considérable dans la rédaction de cet article.

Je remercie mes collègues de bureau, plus précisément Jonas Bitiou Nébié et Luc Bapion Diasso qui, ayant grandi dans un milieu purement traditionnel africain, connaissaient assez bien les pratiques religieuses traditionnelles. Ils m'ont apporté des éclaircissements sur beaucoup de choses dans le domaine précis du sacrifice.

## TABLE DES MATIERES

Avant propos et Remerciements	2
0. Introduction	4
1. Définition des termes utilisés dans cette description	5
2. Les cérémonies sacrificielles	8
a. <i>Les cérémonies sacrificielles de reconnaissance</i>	9
b. <i>Les cérémonies sacrificielles mortuaires</i>	10
c. <i>Les cérémonies sacrificielles de protection et de prospérité</i>	11
d. <i>Les cérémonies sacrificielles de réconciliation</i>	12
3. Les lieux de sacrifice	13
4. La nature des sacrifices	14
a. <i>Le sacrifice d'expiation</i>	14
b. <i>Le sacrifice de requête</i>	15
c. <i>Le sacrifice d'action de grâce</i>	15
5. Les phases sacrificielles	15
a. <i>La phase cendrière ou libatoire</i>	16
b. <i>La phase sanglante</i>	16
6. Le choix de la victime	18
7. Conclusion	20
Ouvrages cités	21

# *LE SACRIFICE CHEZ LES NUNA*

## **0. Introduction**

Les nuna sont un groupe ethnique vivant dans la partie sud du Burkina Faso. Le nuni, langue dont parle les nuna, est classée dans la famille linguistique Niger-Congo, du groupe Gur, du sous-groupe Gur-central, de la subdivision Sud. La langue nuni est recensée parmi les langues Gurunsi du Burkina Faso. Elle est très apparentée à la langue Kasem et à la langue lyélé qui sont toutes deux des langues voisines du nuni. Les nuna sont estimés à plus de 400.000 individus (Recensement 2004). La majorité des nuna sont agriculteurs et vivent en zones rurales.

En ce qui concerne leur vie religieuse, 15% de nuna pratiquent la religion traditionnelle africaine contre 60% de musulmans et 35% de chrétiens. Notons cependant qu'il y'a une forte pratique de syncrétisme religieux parmi les musulmans et les chrétiens. Les nuna vivent dans une société construite sur des liens de sang, où les ancêtres jouent un rôle très important en tant que fondateurs des familles, des lignées, des clans et de l'ethnie elle-même. Les ancêtres sont pour les nuna, des médiateurs incontournables entre les humains et les esprits. Dans le monde des esprits, les ancêtres agissent en faveur de leurs descendants vivants. Ils les défendent contre les attaques des mauvais esprits et intercèdent en leur faveur auprès des divinités locales. Ils pourvoient la sagesse et la direction aux vivants pour une vie vertueuse sur la terre.

Les nuna aperçoivent les liens entre parents et enfants comme étant plus que biologiques. Ces liens sont aussi sociaux que spirituels. Tout comme dans l'Ancien Testament où les Israélites se réfèrent au Dieu créateur de l'univers comme étant le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob—leurs ancêtres, les nuna aussi parlent de leurs divinités locales comme étant des divinités locales héritées de leurs ancêtres. D'ailleurs, on les entend souvent dire : *« Nous ne pouvons pas abandonner ce qui appartient à nos grands parents ! »*

Le sacrifice est une pratique culturelle qui consiste en une offrande faite directement aux ancêtres, ou à un fétiche par le medium des ancêtres. Le sacrifice établit donc un

rapprochement entre le monde des humains et le monde des esprits. Il sert de moyen de réconciliation et d'harmonie entre le monde visible et le monde invisible.

Par définition donc, le sacrifice est un devoir culturel obligatoire qu'un individu, une famille ou toute une société doit coûte que coûte accomplir vis-à-vis des ancêtres ou des fétiches ou de toute autre divinité locale afin d'avoir leur protection et de pouvoir jouir d'une paix durable.

### **1. Définition des termes utilisés dans cette description**

- Joji:** *Sacrifice*; il s'agit d'un devoir culturel obligatoire à accomplir vis à vis d'une divinité locale ou des ancêtres.
- Ŋwan:** Il s'agit de l'acte d'offrir un sacrifice à un fétiche ou aux ancêtres. C'est le verbe utiliser pour dire, *offrir un sacrifice*.
- Lwá fúú:** C'est le procéder par lequel l'on tient les ancêtres informés de quelque chose. Il s'agit des *incantations* que le sacrificateur balbutie retraçant la hiérarchie (ordre croissant) des ancêtres ou des fétiches auxquels le sacrifice est offert, en répandant sur le sol avec un léger geste de la mains de la poussière ou de la cendre prise au bout de ses doigts.
- Pwárú:** C'est le fait de chercher le nœud d'un handicap à l'acceptation d'un sacrifice en évoquant des cas concrets de désordre. Le sacrificateur dirait par exemple au fétiche ou aux ancêtres, *«si c'est pour tel ou tel problème que le poulet égorgé tombe sur la poitrine, alors que le poulet prochain égorgé tombe sur le dos afin que nous en soyons certains...»*.
- Bura:** C'est l'exaltation des ancêtres ou *prières sacrificielles*.

**Cirə:** Il s'agit des *ancêtres*. Chez les nuna, les ancêtres jouent un rôle beaucoup plus important dans les affaires de la famille que les membres qui sont encore en vie. Grebe et Fon ont fait une remarque assez pertinente également chez les nuna, en ce qui concerne le devoir des ancêtres à l'égard des vivants. Ils précisent que « *alors que les vivants s'intéressent à la vie qu'ils mènent ici sur la terre avec toutes ces luttes et tentations, les ancêtres qui, eux, sont libérés des luttes physiques, s'occupent de garder la famille sur la bonne voie* » (Grebe et Fon 2000 : 6). En d'autres termes, ils veillent à ce que la famille honore les traditions de la culture.

**Pa níá n nyuna cirə nə:** (*donner — eau — tes — pères — fantômes — à*) = *libation*: Il s'agit de l'eau, du dolo, ou d'un mélange d'eau et de farine qu'on laisse verser à petits coups sur le sol en invoquant le nom des ancêtres. Elle ressemble un peu à l'acte de **lwá fúú**. La seule différence est que l'un est cendrier tandis que l'autre est libatoire.

**Wojwanan:** Il s'agit de tout *fétiche* auquel l'on sacrifie. Comme Krafft a su bien le dire, « *la fonction de tous les fétiches est de protéger ceux qui se sont confiés à eux. Mais certains sont capables de faire connaître les choses cachées, c'est-à-dire, ils luttent contre la sorcellerie, et de juger les individus transgressant un interdit* ». De plus, beaucoup de fétiches ont les mêmes fonctions que les divinités locales et les défunts. On leur demande de bonnes récoltes, des enfants, la santé, etc. ». La transgression et la réconciliation chez les nuna.

**Sú:** Il s'agit du *fétiche* spécifique *des masques*.

**Kwara:** Il s'agit d'un *fétiche* spécifique *dénonciateur de sorciers*. On y fait recours pour démasquer les mangeurs d'âme.

**Cirə sùú:** Il s'agit d'un *couteau sacré* utilisé uniquement pour égorger les victimes de sacrifice.

**Cirə naparv:** Il s'agit de la *véranda ancestrale* où les membres de la famille s'assemblent pour les sacrifices. Elle abrite généralement les fétiches ancestraux et la tombe des anciens de la famille.

**Naa ceru/nav:** *Poulet ou bœuf du pied d'un mort.* Il s'agit d'un poulet ou un bœuf qu'on sacrifie aux ancêtres dès que quelqu'un meurt dans une famille donnée. Avec ce poulet ou ce bœuf, le défunt est supposé expliquer aux ancêtres la cause de sa venue dans le séjour des morts.

**Nakwabiú:** Littéralement *Fils de la svur.* Il s'agit du *Fils utérin* de la famille. Il est une personne d'interposition, un intercesseur qui plaide en faveur de ses oncles maternels auprès de leurs ancêtres. Sa parole est irrévocable si toutefois il demeure neutre et irréprochable dans la famille de ses oncles.

**Nakwabva:** Littéralement *Fille de la svur.* Il s'agit de la *Fille utérine* de la famille. Elle possède un droit de réconciliation dans la famille de ses oncles. Sa parole est irrévocable si toutefois elle demeure neutre et irréprochable dans la famille de ses oncles.

**Dìà túú:** Le *chef de famille.* Il ne s'agit pas tout simplement de la personne la plus âgée dans la famille, mais plutôt de la personne la plus âgée dans la famille dans la lignée des pères. Il est le détenteur des secrets de la famille et le garant de la sécurité et de l'unité familiale.

**Sàń túú:** Le *chef de la concession.* Les familles nuni se regroupent par concession ou par clan formant ainsi une famille étendue. Grebe et Fon précise que « *les membres vivants de la famille étendue ont un lien direct avec les ancêtres par l'intermédiaire d'un de leur membre qui joue le rôle de prêtre ou sacrificateur*

*pour la famille* Il est le guide, le conducteur de la famille étendue. Il tire son pouvoir du fait qu'il a été choisi comme le successeur du défunt chef de la concession et il est en contact direct avec lui et avec d'autres ancêtres importants de la famille » (Grebe et Fon 2000 : 7).

**Tia tíú:** Le *chef de terre*. Il est le prêtre de la terre. Son rôle consiste à veiller à la pureté afin qu'elle puisse demeurer fertile et produire de bonne récoltes. La terre peut être profanée à de nombreuses occasions. Par exemple, le non respect des jours sacrés où personne ne doit effectuer des travaux champêtres, le meurtre, la destruction de certaines plantes ou animaux sacrés, l'inceste sont des actes qui peuvent souiller la terre et par conséquent, engendrer des calamités telle que la sécheresse.

Tout comme le chef de famille, le poste de chef de terre n'est pas forcément assuré par la personne la plus âgée dans le village, mais plutôt par la personne la plus âgée parmi les autochtones du village. Le chef de terre détient les secrets du village et il est garant de la sécurité et de l'unité du village entier.

**Tw tíú:** Le *chef de village*. Il est l'instance suprême dans le village. Il est garant du pouvoir exécutif. Il veille à ce qu'il y ait l'harmonie, la paix et l'unité parmi tous les clans du village. Il est désigné parmi les pères des autochtones.

**Tiliri:** Il s'agit du *fétiche* spécifique *des chasseurs*. Il assure le succès et la protection des chasseurs.

**Li :** Il s'agit du *dieu des forgerons*. Ce terme désigne également la forge.

**Vòrò:** Il s'agit de *quelqu'un qui prédit l'avenir à travers des pratiques magiques*. Par exemple, le **vòrò** nuni répand des cauris, puis il les interprète. Le **vòrò** communique avec le monde invisible et interroge les morts.

## **2. Les cérémonies sacrificielles**

Le sacrifice fait parti des us et coutumes des nuna de la naissance à la mort. Gehman confirme cela en disant ceci : « *A travers leur vies, les africains traditionnels offrent aux morts diverses sortes d'honneur: de l'obéissance, des offrandes, des sacrifices et des prières d'action de grâce ou de requête* » (Gehman 1999 : 41).

Le sacrifice chez les nuna est du type divinatoire. C'est-à-dire que l'on ne se met pas à faire un sacrifice n'importe quand, n'importe comment, n'importe où, et avec n'importe quoi, ou juste pour le plaisir, mais que le sacrifice est régit par une situation ou une circonstance révélée par intuition ou par divination par un **vòrò** (devin), que l'on a préalablement consulté. C'est donc le devin qui indique la nature, le genre, le destinataire et le lieu du sacrifice, ainsi que les choses à offrir en sacrifice.

### ***a. Les cérémonies sacrificielles de reconnaissance***

L'initiative de faire un sacrifice peut être individuelle ou collective selon les circonstances. Par exemple, une personne ou toute une communauté peut exprimer sa reconnaissance à une divinité locale qui lui a porté secours dans une situation donnée. Par exemple, un étudiant nuna après avoir demandé à un fétiche de lui donner du succès dans ses examens, lorsque le succès est obtenu, l'étudiant doit offrir un sacrifice de reconnaissance à la divinité locale qui lui a porté secours.

La venue d'un nouveau né dans une famille nuni occasionne toujours un sacrifice. Dès qu'un enfant naît dans une famille nuni, un jeune garçon enterre le placenta, puis on place un canari contenant de la tisane pour le bain du bébé sur le foyer. Pendant ce temps, un membre de la famille sort pour un village lointain, où il va consulter un devin au sujet de

l'enfant qui vient de naître et à propos du nom qu'il faut lui donner. Si l'enfant est un garçon, le canari reste trois jours sur le foyer. S'il s'agit d'une fille, le canari reste quatre jours. Et pendant tout le temps où le canari sera sur le foyer, le garçon qui a enterré le placenta ne doit plus creuser le sol jusqu'à ce que le canari soit descendu du foyer. Le chiffre trois est le symbole de la masculinité, et le chiffre quatre, le symbole de la féminité. Après donc trois ou quatre jours selon le sexe de l'enfant, on descend le canari du feu. En ce moment, celui qui était parti pour consulter sera de retour et la famille prépare un bon repas (*tô*) pour célébrer la venue de l'enfant et manifester leur reconnaissance aux ancêtres qui leur ont accordé cet enfant. Ce troisième jour, on proclame le nom de l'enfant à travers un sacrifice d'action de grâce d'un poulet offert aux ancêtres.

### ***b. Les cérémonies sacrificielles mortuaires***

En Afrique subsaharienne en général et chez les nuna en particulier, la mort est rarement considérée comme un événement naturel. Lafargue soutient cette croyance en déclarant ceci : « *La mort est rarement considérée comme naturelle, à plus forte raison la mort brusque d'un jeune homme apparaîtra-t-elle comme suspecte et ses parents se préoccupent-ils de faire découvrir le meurtrier* » (Lafargue 1976 : 127). Les causes de la mort subite sont généralement attribuées aux sorciers ou à l'empoisonnement. Dans de tels cas, on procède à l'identification du coupable par divination et on lui impose de lourdes amendes sacrificielles en bœufs, en chiens, etc. Après ces sacrifices, le coupable est ensuite confié au **kwara** à qui il promet solennellement de ne plus jamais commettre un acte de sorcellerie, mais si toutefois il faillit à son serment, que le **kwara** l'écrase la tête.

Pour la mort suite de maladie, elle est très souvent considérée comme une punition des ancêtres, car « *les ancêtres et Dieu jugent et punissent les hommes selon que la faute commise relève de la loi dont ils sont garants* » nous déclare Koabike (2003 : 100). C'est donc dire que la maladie en elle-même ne provoque pas la mort, mais c'est plutôt la transgression de la loi qui régit les relations entre le monde des humains et le monde spirituel qui entraîne la mort. La maladie quant à elle, est considérée comme une manifestation du mécontentement des ancêtres. Lafargue confirme cet état de croyance en remarquant que « *on peut offrir des sacrifices aux ancêtres par exemple lorsqu'ils manifestent leur mécontentement en rendant quelqu'un malade pour une faute commise* » (Lafargue 1976 :125). Quelque soit la cause de la

mort d'un individu chez les nuna, elle occasionne toujours des sacrifices. Dès que quelqu'un meurt, on sacrifie un poulet dit « *poulet du pied du défunt* ». C'est avec ce poulet que le défunt est supposé aller expliquer à ses ancêtres morts avant lui, la cause de sa mort. Lorsque le défunt est un chef de concession, de terre ou de village, le sacrifice consiste dans ces cas en « *un bvuf de leur pied* ».

Chez les nuna, les funérailles sont une autre étape des cérémonies sacrificielles mortuaires qui consistent en des rites organisés par les parents du défunt immédiatement ou quelques mois après la mort (tout dépendra des moyens économiques de la famille), pour envoyer l'âme du défunt chez ses ancêtres morts avant lui. Précisons cependant que ce ne sont pas tous les défunts qui ont droit à des funérailles. Toute personne qui meurt alors que son père est encore en vie, n'a pas droit à des funérailles, car c'est généralement le grand-père, ou à défaut le père qui rend compte aux ancêtres de la gestion de la famille. Si jamais par erreur on célèbre les funérailles d'un enfant, c'est-à-dire d'un défunt dont le père est encore vivant, les ancêtres réclameront également le père, car l'enfant ne rend pas compte pour le père. Les personnes mortes par suicide n'ont pas de funérailles et ne peuvent jamais devenir ancêtres. Les funérailles sont une étape très importante dans la vie sociale des nuna, parce que tel que le déclare Koabike, « *le grand-père et l'arrière grand-père deviennent des ancêtres dès que les cérémonies funèbres sont accomplies normalement. Devenir ancêtre, c'est s'intercéder auprès des puissances au-dessus de soi pour le bonheur des descendants, c'est aussi devenir objet de culte de la part des fils et des petits fils* » (Koabike 2003 : 25-26).

### ***c. Les cérémonies sacrificielles de protection et de prospérité***

La recommandation de faire un sacrifice peut aussi être adressée à un chef de famille ou à un chef de terre. Par exemple, un sacrifice peut être recommandé à un individu pour le succès dans ses entreprises. Lorsqu'une maladie contagieuse comme la méningite déclenche dans le village, le chef de famille peut faire des sacrifices aux fétiches familiaux pour demander la protection de sa famille. Après l'épidémie, le chef de famille est tenu d'offrir un sacrifice d'action de grâce à la divinité locale pour sa protection. A l'approche de la saison hivernale les chefs de famille nuna font des sacrifices aux fétiches ancestraux pour demander leur protection dans les champs et de bonnes récoltes. Les prémices des nouveaux

produits de la saison sont offertes en sacrifice aux fétiches ancestraux en guise d'action de grâce.

Au cas où toute la communauté villageoise est concernée, alors c'est le chef de terre qui agit. Par exemple s'il y a sécheresse, c'est le chef de terre qui prend l'initiative de faire sortir le masque sacré qui marche en procession devant les anciens du village et il vont sacrifier au sanctuaire de la terre, au sanctuaire de la brousse et au sanctuaire de la pluie pour demander la pluie. Généralement, immédiatement après de tels sacrifices, la pluie tombe, ne serait-ce que quelques gouttes. Si donc un chef de famille (ou chef de terre) décide de faire un sacrifice, c'est qu'il a constaté que l'harmonie entre les ancêtres et les membres de la famille ou de la société est défectueuse. Il peut y avoir manque d'harmonie également entre les individus. Par exemple si un individu a de la haine pour son prochain alors qu'il veut offrir un sacrifice, ce sacrifice peut ne pas être agréé à cause de la haine qui est dans son cœur. La transgression d'un seul individu peut également détériorer l'harmonie entre le monde des esprits et toute la société. Nous pouvons citer comme exemple les masques. Les masques sont des choses sacrées appartenant à tout le village. Lorsqu'un individu vole un masque, le malheur ne frappe pas seulement le coupable, mais s'appesantit plutôt sur toute la communauté villageoise jusqu'à l'exposition du coupable et à la réparation de la faute. Dans un tel cas, il revient alors au chef de terre d'offrir un sacrifice aux ancêtres ou aux fétiches en guise de repentance et d'excuse, afin de rétablir l'harmonie. Ce sacrifice sert donc à réconcilier les esprits à la société humaine.

#### ***d. Les cérémonies sacrificielles de réconciliation***

Pour Mbiti, l'Africain traditionnel serait mal à l'aise si les ancêtres s'éloignaient. Il trouve que « *cela signifierait nuire à l'équilibre de l'existence, et si cet équilibre est nuï, c'est alors que les hommes font des sacrifices, des offrandes et des prières pour essayer de le rétablir* » (Mbiti 1969 :80). La détérioration de l'harmonie est due dans la plupart des cas, à la transgression des devoirs existant entre les dieux et la société humaine. Cela peut arriver lorsqu'un lieu sacré par exemple est profané. Par exemple un individu ne doit jamais venir sur un lieu sacré après des rapports sexuels sans s'être lavé. Une femme qui a ses périodes ne doit jamais traverser un lieu sacré. Il est interdit d'uriner ou de déféquer sur les lieux sacrés. La transgression des devoirs des hommes vis à vis de leurs semblables et vis à vis de la nature

peut aussi être cause de détérioration d'harmonie. Par exemple l'inceste ou le fait de faire la cour à la femme d'un parent, le meurtre, la haine sont des causes de détérioration d'harmonie. Aussi, certains arbres sont sacrés (habités par des génies) et ne doivent pas être abattus. Il en est de même pour certains animaux qui sont supposés être les âmes des humains. Kadapra par exemple est un village nuni dans la province du Ziro dont les habitants croient que leurs âmes sont incarnées dans les nombreux crocodiles qui peuplent les marigots du village. Ainsi, ces bêtes féroces sont très protégées par les villageois au point où ils viennent prendre des bains de soleil aux abords du village, et des proies parmi les moutons et les chèvres du village de façon impunie.

### **3. Les lieux de sacrifice**

Le sacrifice familial a lieu dans le *cirə naparv*. Il s'agit de la plus vieille véranda dans la famille, où sont les fétiches et les objets culturels ancestraux de la famille. Dans certaines familles nuni la véranda ancestrale abrite aussi la tombe des chefs de la famille. Tous les pères dans la famille qui ont occupé la position de chef de famille sont enterrés dans cette tombe à leur mort. Il s'agit donc d'une tombe qu'on ouvre à chaque fois qu'un chef de famille meurt.

Le sacrifice familial peut aussi avoir lieu dans certains endroits sacrés tels que sous un arbre, sur une colline, ou au bord d'un marigot selon la relation de la famille avec ces choses de la nature. Parmi les nuna qui sont restés attachés à la religion traditionnelle africaine, on rencontre des noms propres comme *Batw* (masculin + arbre), *Babu* (masculin + marigot) ou *Bapaan* (masculin + colline). La raison pour de tels noms est que les parents des individus qui portent ces noms ont sollicité le secours de l'arbre, du marigot ou de la colline pour avoir une progéniture. Alors, lorsque la progéniture est obtenue, le moyen le plus sûr pour ne pas oublier le sacrifice d'action de grâce à offrir à ces divinités locales naturelles, c'est de donner le nom 'arbre' ou 'marigot' ou 'colline' à l'enfant. J'ai donné le nom de Luc Ruben *Ybadwe* (Dieu ne dort pas) à mon fils aîné, mais son grand-père qui pratique la religion traditionnelle africaine lui a donné le nom de *Bakolu*. *Ba-* étant la marque du masculin et -

**kolu** le nom d'un arbre sauvage. Cet arbre fut l'arbre fétiche de notre famille depuis toujours et chaque année, tous les membres de la famille qui sont encore pratiquants de la religion traditionnelle africaine, vont sacrifier à cet arbre. Selon mon père, c'est cet arbre qui protège chacun des membres de notre famille chaque fois que nous allons en brousse. Il faut donc que nos enfants portent son nom pour que nous puissions chaque fois nous en souvenir.

Les sacrifices qui impliquent tout le village ont lieu selon les cas, sur le **tia yuu** (tête de la terre—endroit choisi par les notables du village), ou sur un fétiche appartenant à tout le village, tels que le **kwara** ou le **sú**. La brousse, les collines et les marigots ne sont pas en reste.

Certains sacrifices sont typiques à un clan: par exemple, les forgerons sacrifient dans la forge, les chasseurs sacrifient au **tiliri**.

#### **4. La nature des sacrifices**

Il y a chez les nuna, différentes sortes de sacrifice: il y a

- le sacrifice d'expiation de transgressions ou de réconciliation,
- le sacrifice de requête,
- et le sacrifice d'action de grâce.

##### ***a. Le sacrifice d'expiation***

Le sacrifice d'expiation est un sacrifice destiné à expier un péché très grave. Nous pouvons citer entre autre, l'adultère, l'inceste, le meurtre, la profanation des fétiches ou la malédiction. La victime requise pour un tel sacrifice est soit un chien, soit un bœuf. L'expiation et la cuisson des victimes se fait aux abords du village. Ni le coupable, ni les membres de sa famille, ni les membres de la famille qui subit l'acte de profanation ne doivent goûter à la viande du sacrifice d'expiation. Si non, à leurs risques et périls, car toute personne concernée qui mangerait de cette viande, attire la condamnation sur elle-même. C'est comme si le péché expié retombait sur cette personne. Mais les enfants de la sœur du coupable peuvent

en manger. Même les ustensiles utilisés pour la cuisson sont sérieusement trempés avec de la cendre et ensuite bien lavés avant de les ramener dans le village.

L'expiation de la malédiction consiste en de l'eau que la personne qui a prononcé la malédiction met dans sa bouche, rince et crache. Elle répète cet acte symbolique mais très significatif, trois fois, éprouvant ainsi du regret et du renoncement pour les paroles méchantes prononcées. Cet acte est en quelque sorte une libation de pardon. Un jour, ma grande sœur a eu un malentendu avec mon grand frère puis elle lui a adressé les paroles suivantes : « *Si tu manges de ma nourriture, qu'elle provoque une hémorragie interne en toi* ». C'était pendant les travaux champêtres et c'est ma sœur qui préparait le repas pour nous. Deux jours durant, mon frère ne mangeait donc plus le repas que ma sœur préparait. Alors mon oncle qui mangeait toujours avec nous le constata et demanda se qui se passait et mon frère lui expliqua. C'est alors qu'on fit venir une ***nakwabva*** qui fit rincer la bouche à ma sœur, se réconciliant ainsi avec mon frère.

### ***b. Le sacrifice de requête***

Ce sacrifice est généralement libatoire ou cendrier. Il est rarement sanglant; mais il peut l'être à volonté. Comme son nom l'indique, c'est une requête soumise aux ancêtres ou à un fétiche, sollicitant leur faveur et leur assistance pour l'obtention d'un ardent besoin. Il consiste généralement en de la cendre, ou en de la farine de petit mil mélangée avec de l'eau, qu'on répand sur l'autel de la divinité locale ou du fétiche ou encore de l'ancêtre destinataire. Soulignons en passant que le petit mil est le produit le plus sacré parmi les produits des champs. Le sacrifice de requête est le plus souvent accompagné d'une promesse faite à la divinité locale: Celui qui fait la requête promet revenir avec un sacrifice d'action de grâce, si sa doléance est accordée.

### ***c. Le sacrifice d'action de grâce***

Le sacrifice d'action de grâce est une offrande cendrière-sanglante, ou libatoire-sanglante, ou encore céréalière adressée aux ancêtres ou à un fétiche en guise de reconnaissance pour leur soutien dans la réalisation d'un vœu. Lorsqu'il s'agit d'une action de

grâce pour de bonnes récoltes par exemple, l'offrande peut consister en des produits des champs tel que les épis du petit mil, qu'on dépose sur l'autel de la divinité locale ou du fétiche ou encore de l'ancêtre destinataire. La victime du sacrifice d'action de grâce est dépiécée et partagée entre le sacrificateur, celui qui offre le sacrifice, la divinité locale, et toute autre personne concernée. Le sang et certaines parties viscérales de la bête, généralement le foie grillé constitue la part de la divinité locale.

On peut aussi offrir un sacrifice d'action de grâce à ses ancêtres tout simplement parce qu'on a bénéficié de leur protection ou de leurs bénédictions dans une circonstance donnée, sans pour autant avoir eu à demander leur concours auparavant par un sacrifice de requête.

## **5. Les phases sacrificielles**

Chez les nuna, le sacrifice comporte deux phases principales: la phase introductive cendrière ou libatoire, obligatoire dans tout sacrifice, et la phase sanglante ou céréalière, dépendant de la nature de ce que l'on offre en sacrifice.

### ***a. La phase cendrière ou libatoire***

La phase cendrière ou libatoire constitue la partie introductive de tout sacrifice, quelque soit le nombre de volaille ou de bétail à égorger par la suite dans ce sacrifice. Cette phase appelée en nuni *ka pa níá nyina cirə nə* pour la libation, ou *ka lwá fúú* pour l'acte de répandre les cendres, consiste à laisser verser de l'eau, du dolo, un mélange d'eau et de farine de petit mil, ou des cendres à petit coups sur le sol ou sur une divinité locale en demandant aux ancêtres dans un ordre hiérarchique de transmettre son message aux divinités locales concernées, également dans un ordre hiérarchique.

Un sacrifice peut se limiter uniquement à la phase cendrière ou libatoire (sans effusion de sang). C'est le cas de la plupart des sacrifices de requête.

### ***b. La phase sanglante***

Tout sacrifice sanglant est divinatoire, mais tout sacrifice divinatoire n'est pas nécessairement sanglant, car il peut aussi être juste cendrier ou libatoire, ou encore céréalière.

Notons cependant que le sacrifice sanglant passe nécessairement par une phase cendrière ou libatoire.

Quelque soit la volaille ou le bétail qu'un devin aurait recommandé pour un sacrifice sanglant, on sacrifie toujours un poulet pour demander l'autorisation du destinataire avant de sacrifier l'animal central du sacrifice qui peut être une poule, un coq, une pintades, du petit ou du gros bétail sans défaut physique. L'acceptation du sacrifice par le destinataire est définie par la position du poulet sur le sol. Si le poulet tombe sur le dos, cela veut dire que le destinataire a agréé le sacrifice, et par la suite, on peut sacrifier tout autre animal prévu dans ce sacrifice. Si l'animal principal prévu pour le sacrifice est une volaille, après l'avoir égorger, on répand son sang sur la divinité locale et on y colle son duvet. Lorsqu'il s'agit de petit ou de gros bétail, on répand une petite partie du sang sur la divinité locale. On y accroche également les cordes qui on servi pour attacher la bête. Mais la majeure partie du sang de la bête est recueillie par la *nakwabva* (fille utérine ou fille de la sœur) qui détient un droit de réconciliation dans la famille de ses oncles. Avec ce droit, la *nakwabva* peut donc prendre une partie de la part des ancêtres pour elle-même et d'en partager avec qui elle veut. Elle enfile le sang recueilli dans les intestins de la bête vidés des excréments, puis elle fait cuire. Toute personne à qui elle en donne peut en manger.

Par contre, si le poulet tombe sur la poitrine, alors, le sacrifice est rejeté et on ne peut pas égorger les autres animaux prévus tant que la raison du rejet du sacrifice n'est pas trouvée. Par conséquent, on restera dans cette étape transitoire et on ne continuera à égorger que des poulets jusqu'à ce qu'on parvienne au dénouement du problème avant de progresser à l'étape suivante. Si le poulet tombe sur le côté, on suppose que l'acceptation du sacrifice est en voie, mais que le poulet même en question aurait un handicap physique que le sacrificateur n'aurait pas détecté avant. On dit généralement que « *le poulet a mal au dos* ». On procédera alors à une confirmation de l'acceptation du sacrifice par un autre poulet.

Le rejet du sacrifice par le destinataire peut être dû à un problème caché dans le cœur de ceux qui offrent le sacrifice. Une telle situation provoque généralement un remue-ménages dans toute l'assemblée des sacrificateurs. Chacun essaye de ruminer dans sa mémoire, ce qui, dans leur vie quotidienne, aurait bien pu offenser le destinataire ou même les ancêtres. Les

membres de la famille tiennent souvent des entrevues à l'écart avec le chef de famille (souverain sacrificateur) pour discuter certaines choses qui pourraient être à la base du rejet du sacrifice. L'offense peut être en acte ou en parole—pas directement contre les ancêtres, mais contre un membre de la famille. Un tel état de fait peut affecter les ancêtres puisqu'ils tiennent rigoureusement à la paix et à l'unité familiales.

Les offenses en actes ou en paroles pourraient être soit l'inceste, soit la haine, soit une injure grossière adressée à une vieille personne, soit une malédiction prononcée par un membre de la famille contre un autre. Et puisque les ancêtres désirent voir l'harmonie dans la famille (ou même dans toute la société), il faut donc que ceux qui sacrifient soient d'un même accord. Après les concertations privées, la famille se rassemble et le sacrificateur procède au sacrifice d'un ou d'autres poulets en évoquant les différents problèmes imaginés comme pouvant être un handicap à l'acceptation du sacrifice. Il procédera ainsi jusqu'à ce qu'un poulet tombe sur le dos après avoir évoqué un problème donné. Alors, on arrange verbalement le problème, et le sacrifice se poursuit. Au cas échéant, le chef de famille suspend le sacrifice et va consulter un devin qui lui révélera le nœud du problème.

Lorsqu'un sacrifice a lieu en brousse, loin du village, et que l'on se trouvait en rupture de poulets à l'étape transitoire, s'il y a un *nakwabiu* (fils utérin ou fils de la sœur) dans l'assemblée, il a le droit de remettre sur le dos, un poulet préalablement tombée sur la poitrine, donnant ainsi l'autorisation de passer à l'étape suivante du sacrifice. Il tient se droit du fait qu'il est une personne d'interposition. Il est un intercesseur qui plaide auprès des ancêtres en faveur de ses oncles maternels. Sa parole est irrévocable toutes les fois qu'il demeurera lui-même neutre et irréprochable dans la famille de ses oncles.

Le sacrifice sanglant implique donc une victime, la mise à mort d'une bête pour le rachat de la vie d'un transgresseur des règles religieuses qui régissent la vie quotidienne des hommes dans leur milieu social et leurs relations avec la nature et les ancêtres. Le sacrifice sanglant implique également une effusion de sang destiné à expier le péché du fautif. Le sang de l'animal est très significatif, car la vie de celui-ci se trouve dans son sang. Le sang de l'animal sacrifié est donc répandu en compensation de la vie du fautif qui devrait mourir. Tout comme les croyants de l'Ancien Testament, les nuna aussi croient que le sang des animaux

sacrifiés rachète la vie du fautif, expie la faute du pécheur repentant, et le réconcilie avec le monde des esprits. La preuve est que lorsque quelqu'un a transgressé, dès qu'un sacrifice est offert pour effacer ses transgressions, on ne considère plus cette personne comme un transgresseur. Sa faute a été effacée et personne n'oserait l'en accuser encore, car elle n'existe plus. Le coupable est ainsi à nouveau restauré dans la société.

## **6. Le choix de la victime**

Le choix de la victime est très important: son type, sa couleur et sa santé sont très bien contrôlés. Les animaux sauvages et le chat ne sont jamais admis en sacrifice. Les animaux sauvages sont proscrits à cause de leur inaccessibilité à l'état vif pour un sacrifice. Quant au chat, c'est à cause de sa relation avec les sorciers. Le type et la couleur de l'animal à offrir en sacrifice dépendent beaucoup de la nature du sacrifice préconisé. Pour l'étape transitoire de la phase cendrière ou libatoire à la phase sanglante de tout sacrifice, la victime utilisée est toujours un poulet sans défaut physique.

Un des aspects important du sacrifice sanglant est que sa victime doit provenir des efforts personnels de celui qui l'offre. Il y a d'ailleurs un dicton nuni qui confirme cela, car on dit qu'*on ne demande pas un poulet pour en faire un sacrifice*.

Pour les sacrifices d'expiation, on utilise très couramment le chien. Lorsqu'un chien est exigé comme victime d'un sacrifice, cela suppose que c'est un être humain qui devrait être la victime expiatoire. Le chien est donc le substitue d'une victime humaine. On utilise aussi l'âne dans ce cas, mais cela s'avère très rare à cause de la grande utilité de cet animal pour l'homme. Le sacrifice d'âne s'effectue à la mort de certains chefs de concession. Un tel sacrifice révèle que par divination, on a compris que le défunt désire qu'un membre de la famille porte ses bagages au séjour des morts. Puisque cela implique également la mort de ce membre de la famille, alors on sacrifie un âne pour porter les bagages du défunt à la place de l'être humain.

Pour les sacrifices de requêtes, la victime peut être un poulet roux ou un cabri roux. La couleur rousse symbolise le sérieux de la requête.

La victime des sacrifices d'action de grâce est de couleur blanche ; ce qui traduit la joie et la reconnaissance de celui qui offre le sacrifice. La victime peut être un poulet, un cabri, ou un bœuf.

Il arrive que de méchantes personnes sollicitent le concours des esprits méchants pour faire le mal. La victime utilisée pour ce genre de sacrifice est de couleur noire, symbole du mal. Ces esprits hantent généralement des endroits tels que des forêts, des montagnes, des clairières ou certains arbres. Koabike appelle ces esprits « *des ancêtres abandonnés* » et confirme que « *la plupart du temps, ce sont des malfaiteurs qui vont la nuit à ces lieux, font des promesses de leur offrir des choses inhabituelles telles que des chèvres toutes noires, un âne, un bœuf, une tortue, etc. En échange ils demandent l'aide de ces ancêtres pour faire du mal à leur prochain* » (Koabike 2003 :31). Selon la coutume, ces ancêtres déçus ne doivent bénéficier d'aucune libation et d'aucun sacrifice parce que tel que Gehman nous les décrit, il s'agit « *des esprits des personnes qui n'ont pas été correctement enterrées, ceux qui sont mort d'une mort malheureuse ; par pendaison, noyade, assommées par la foudre, ou suite à une grossesse. Les personnes maudites quand ils étaient encore vivants sont aussi abandonnés* ». (Gehman 1993 :137)

## **7. Conclusion**

Rappelons que chez les nuna, le sacrifice est une pratique culturelle de type divinatoire permettant aux vivants de se souvenir de leurs ancêtres morts et de socialiser avec eux à travers des repas, des célébrations, des actes de repentance, des requêtes, et des actions de grâce. Notons cependant que le domaine du sacrifice chez les nuna est très vaste et complexe. Les cérémonies sacrificielles varient d'un clan à un autre, et d'un village à un autre. Aussi, le modernisme, le Christianisme et l'Islam ont beaucoup pollué les pratiques traditionnelles. Par conséquent, cette description ne s'aurait se prétendre exhaustive, car le sacrifice embrasse presque tous les us et coutumes des nuna. Il constitue le noyau de la religion traditionnelle chez les nuna.

## **Ouvrages cités dans cet article**

GREBE, Karl et Wilfred Fon, 2000. Religion traditionnelle africaine et relation d'aide. Abidjan, Côte d'Ivoire : Centre de Publication Evangélique.

GEHMAN, J. Richard, 1993. African Traditional Religion in Biblical Perspective. Kijabe, Kenya: East African Educational Publishers Ltd.

—————, 1999. Who are the Living Dead? Nairobi, Kenya: Evangel Publishing House.

KOABIKE, B. Joseph, 2003. Religion traditionnelle chez les Moba. Togo : SIL.

KRAFFT, Lydia, (non publié). La transgression et la réconciliation chez les Nuna. Ouagadougou, Burkina Faso : SIL.

LAFARGUE, Fernand, 1976. Religion magie sorcellerie des Abidji en Côte d'Ivoire. Paris, France : Nouvelles Editions Latines.

MBITI, John, 1969. African Religions and Philosophy. London, UK: SPCK.